



Conseil général de la Lozère

Elodie LEHNEBACH,
Attachée de presse
04 66 49 66 07
elehnebach@cg48.fr



27 JUIN 2013

LE CONSEIL GENERAL MET LES SPORTIFS À L'HONNEUR

Favoriser l'accès au sport pour tous à travers son soutien au sport scolaire, au sport adapté et au sport nature mais aussi renforcer sa collaboration avec les comités départementaux : c'est tout l'enjeu de la politique sportive du Conseil général qui a prévu de consacrer en 2013, 635 000 € dans ce domaine dont 35 000 € en investissement.

Cette soirée de mise à l'honneur des sportifs lozériens permet de formaliser l'engagement du Conseil général auprès du monde sportif. Une action d'autant plus importante que le département est l'un des plus sportifs de France.

Ainsi en Lozère, pas moins de 500 sites sont à la disposition du public pour s'adonner aux joies des sports de plein air et 1 habitant sur 3 est adhérent à une fédération sportive.

Grâce à ses nombreux clubs et comités départementaux sportifs, le département se classe fièrement, en pourcentage, dans le peloton de tête du ratio nombre de clubs sportifs par rapport à la population.

Le Conseil général de la Lozère aide les comités sportifs à hauteur 97 000 € (cette année, 29 comités ont bénéficié de cette aide pour leurs actions de formation et pour leur fonctionnement).

Equipes sportives évoluant au niveau national (Athlétisme Lozère, Mende Volley Ball et le Mende Gévaudan club Handball) : 75 000 €

635 000 €
pour le sport
en 2013




LE CONSEIL GENERAL, PARTENAIRE DE VOTRE ETE

Cet été, des dizaines d'événements sportifs vont animer le département. Et, vu la richesse des disciplines pratiquées, il y en aura pour tous les goûts.

Le Conseil général est tout à fait conscient du rôle majeur du sport pour le bien-être des pratiquants et dans l'animation de nos villes et villages, à la fois vecteur de lien social et d'épanouissement.

C'est pour cela qu'il sera le soutien de la plupart des grands événements inscrit dans le calendrier sportif lozérien :

- les 160 kms de Florac
- la Course de Côte de la Malène
- le national de Pétanque de Mende
- le Grand Trail Stevenson
- le 41ème Marvejols-Mende où le Réseau Accueil tiendra un stand «Lozère, nouvelle vie»,
- le Trophée de France des Jeunes Vététistes
- le Cycl'Aigoual
- le tour du Gévaudan Languedoc-Roussillon
- le 1er Gala de Boxe de Marvejols,
- le 1er Challenge golf Lozère,
- le championnat de France de tir aux armes anciennes,
- l'opération Sau'Nage,
- le rallye national de Lozère,
- le 14ème challenge des vallées cévenoles
- le championnat régional de cyclo-cross et l'enduro 2013
- etc.



Performances, records, dépassement de soi, le Conseil général est fier d'être le partenaire de ces exploits comme en juin dernier lorsque le record du monde de highline a été battu pendant le Roc Trip 2013 au Cirque des Baumes !

LES SUBVENTIONS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

Le Conseil général soutient le fonctionnement des structures scolaires tel que l'UGSEL, l'UNSS et l'USEP, les associations qui encadrent des jeunes ainsi que les communautés de communes ayant pris la compétence jeunesse pour leurs actions et l'organisation d'importantes manifestations sportives d'intérêt départemental voire national à hauteur de 112 000 €.

L'opération Eté Sport Nature

22 000 € sont consacrés à l'opération « Eté sport nature » : favoriser l'accès, pendant la période estivale, à des activités sportives grâce à des tarifs préférentiels, faire aussi découvrir des sports pour inciter les jeunes à les pratiquer le reste de l'année.

Les tarifs proposés aux jeunes sont réduits jusqu'à 40% du tarif habituel.

23 sites différents sont référencés en 2013 pour une pratique répartie de manière équitable sur le territoire.

303 000€

de subventions
diverses
sport & jeunesse

71 886 €

pour la formation
des jeunes

La formation des jeunes

32 000 € pour le Centre Omnisports Lozère
39 886 € pour la formation des jeunes de moins de 18 ans.
En 2013, 5 700 jeunes en bénéficient.

Apprentissage de la natation dans les écoles de Lozère :
28 000 € (environ 55 écoles sur 112 écoles)

Sections sportives et classes promotionnelles dans les collèges publics et privés de Lozère : 27 000 € pour 18 sections